



Programme de la formation « Responsable de Jour »

Public visé

- ⇒ Salariés en parcs acrobatiques en hauteur

Prérequis :

- ⇒ Maîtriser la langue française
- ⇒ La formation Responsable de Jour est ouverte aux titulaires du CQP OPAH.
- ⇒ Les stagiaires devront, de préférence, avoir également suivi la formation “Gestion et Contrôle des EPI”.

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Être à même de remplacer le responsable de site ou l’exploitant
- ⇒ Connaître l’environnement règlementaires des PAH
- ⇒ Connaître l’ensemble des règles de sécurité du parc
- ⇒ Connaître les procédures de secours en cas d’accident
- ⇒ Savoir recruter et animer une équipe de saisonniers

Durée de la formation :

La durée de la formation est de 14 heures.

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRES : Envoyé ultérieurement par mail, conjointement à la convocation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : De 6 à 12

LIEU :

En salle.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 81 67 18 87.

TARIFS : de 360€ à 430€ HT selon la formule choisie

MODALITES DE FINANCEMENT : Formation éligible à une prise en charge par un OPCO ou accessible en auto-financement.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75



Délai d'accès :

- Sans financement : 4 jours
- OPCO : 7 jours

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- ⇒ Les formateurs sont titulaires d'un BE ou D'Escalade, Canyon, Spéléologie ou Guide de Haute Montagne
- ⇒ Les stagiaires sont évalués via un QCM à l'issue de la formation

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 7



Descriptif	Volume horaire
1^{ère} journée	Total : 7h
<u>Accueil :</u> ➔ Présentation du contenu et du (des) formateur(s) ➔ Organisation administrative	45 min
<u>La fiche de jour :</u> ouverture, fermeture et archivage	2h15
<u>Les EPI :</u> ➔ Contrôle de routine ➔ Gestion du Parc d'EPI ➔ Gestion de crise	30 min
<u>Place dans l'organigramme de l'entreprise</u>	30 min
<u>Gestion intégrée informatisée</u>	30 min
<u>Environnement réglementaire global :</u> ➔ Rappel sur les Normes de référence ➔ Contexte réglementaire ➔ Les exigences terrain	1h
<u>Évaluer l'ensemble du fonctionnement (s'adapter aux fluctuations, prendre des décisions)</u>	30 min
<u>Animation et motivation des équipes</u>	30 min
<u>Gestion de l'équipement du personnel :</u> EPI, talkie et tenue	30 min
2^{ème} journée	Total : 7h
<u>Gestion des interventions et secours :</u> ➔ Plan d'organisation et de secours ➔ Formation en interne ➔ Organisation terrain ➔ Interventions sur client ➔ Secours particuliers et évacuation totale ➔ Compétence individuelle des opérateurs, recyclage, les stagiaires....	2h
<u>Les maintenances :</u> au jour le jour, à moyen terme et long terme	1h30
<u>Gestion des CUMEDS :</u> ➔ Contenu ➔ Organisation	1h
<u>Accueil et gestion des étrangers (dont CUMEDS)</u>	1h
<u>Évaluation :</u> QCM	1h
<u>Bilan et compléments d'information éventuels</u>	15 min
<u>Bilan du stage</u>	15 min
TOTAL	14h

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
 Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
 N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75



MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- ⇒ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ⇒ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ⇒ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ⇒ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

TYPE DE CERTIFICATION DELIVREE :

- ⇒ Attestation de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ⇒ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ⇒ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ⇒ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ⇒ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ⇒ Retours d'expériences
- ⇒ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- ⇒ Un mémento de formation est distribué à chaque stagiaire en début de stage

Référent pédagogique et formateur :

- ⇒ Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75